

I. EXPOSE DES MOTIFS

Les inquiétudes croissantes des analystes financiers et de certains actionnaires concernant la gouvernance de Rubis ont contribué à la baisse importante de la valeur de l'action entre 2018 et 2023.

Ces préoccupations sont principalement liées à la structure de la société – une commandite par actions qui présente l'originalité de concentrer le contrôle entre les mains d'actionnaires ne détenant qu'une très faible partie du capital (2,27%) – mais surtout à l'efficacité limitée du Conseil de surveillance dans l'exercice de sa mission, pourtant essentielle, dans ce cadre.

Chargé par la Loi et les statuts de Rubis SCA du « contrôle permanent de la gestion de la Société », le Conseil de surveillance est en effet le seul organe qui représente les actionnaires commanditaires. Il est donc indispensable que le Conseil représente véritablement et utilement les intérêts des actionnaires commanditaires afin que ce contrôle soit assuré de manière satisfaisante.

Dans ce contexte, il est essentiel de repenser la composition du Conseil de surveillance pour qu'il puisse remplir efficacement sa mission de contrôle et de représentation des commanditaires. Cette réorganisation devrait permettre de rétablir la confiance des investisseurs et d'instaurer un dialogue plus constructif entre la Gérance et les commanditaires. Un tel dialogue est d'autant plus nécessaire dans la phase actuelle de transition que traverse Rubis.

Au-delà du non-renouvellement des mandats de MM. Hervé Claquin et Erik Pointillart, proposé dans l'avis de convocation de l'Assemblée Générale, une réorganisation plus significative, seule à même de permettre une gouvernance plus ouverte, plus transparente et plus responsable, est requise.

Cette réorganisation implique le départ d'une partie du Conseil, à savoir les membres suivants, dont l'ancienneté souvent très importante et/ou leurs qualifications et expériences ne permettent pas de représenter utilement les intérêts des associés commanditaires :

- M. Nils Christian Bergene (non renouvellement de son mandat) : ancienneté cumulée de 18 ans au Conseil de Surveillance en deux périodes ;
- M. Olivier Heckenroth (révocation) : ancienneté continue de 29 ans au Conseil de Surveillance ;
- Mme. Chantal Mazzacurati (révocation) : ancienneté de 14 ans au Conseil de Surveillance ;
- M. Alberto Pedrosa (révocation) : ancienneté limitée mais départ nécessaire pour maintenir une représentation équilibrée au Conseil de Surveillance compte tenu des nouvelles nominations proposées ci-après.

Ces membres seraient remplacés par les personnalités suivantes dont nous proposons la désignation :

- M. Patrick Molis ;
- M. Philippe Berterottière ;
- M. Pierre d'Harcourt ; et
- Mme Natalie Laverne.

Ces candidats disposent d'une expérience reconnue dans le secteur d'activité de Rubis et/ou des enjeux auxquels la société fait face, laquelle sera certainement utile au Conseil de Surveillance dans l'exercice de sa mission.

La composition du Conseil serait ainsi la suivante :

- Mme Laure Grimonpret-Tahon (membre actuelle dont le renouvellement de mandat est proposé) ;
- M. Marc-Olivier Laurent (membre actuel) ;
- Mme Cécile Maisonneuve (membre actuelle) ;
- Mme Carine Vinardi (membre actuelle) ;

- M. Patrick Molis (nouveau membre) ;
- M. Philippe Berterottière (nouveau membre) ;
- M. Pierre d'Harcourt (nouveau membre) ;
- Mme Natalie Laverne (nouveau membre).

Il est précisé enfin que, dans un souci d'assurer la meilleure cohésion et continuité du Conseil, il ne serait pas procédé à la nomination des deux nouveaux membres proposés par la Gérance (MM. Michel Delville et Benoît Luc).

La composition du Conseil de Surveillance serait ainsi ramenée de 10 à 8 membres comprenant :

- 4 femmes, soit 50 % du Conseil de Surveillance contre 40 % dans le Conseil sortant,
- 8 membres indépendants, soit 100 % du Conseil de Surveillance, contre 60 % dans le Conseil sortant.

C'est pourquoi nous proposons à l'assemblée des actionnaires :

- de voter contre le renouvellement du mandat de M. Nils Christian Bergene (4ème résolution) ;
- de voter en faveur du renouvellement du mandat de Mme Laure Grimonpret-Tahon (5ème résolution) ;
- de voter contre la désignation de MM. Michel Delville et Benoît Luc (6ème et 7ème résolutions) ;
- de voter en faveur des résolutions que nous leur soumettons concernant la révocation de certains membres du Conseil et la désignation de nouveaux membres.

II. INSCRIPTION D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé à la Gérance d'inscrire un point à l'ordre du jour portant sur la gouvernance de la Société et la nécessaire évolution de son Conseil de surveillance, afin de retrouver la confiance des investisseurs et instaurer un dialogue constructif entre la Gérance et les actionnaires commanditaires, proposée pour les motifs exposés ci-dessus.

Il semble en effet pertinent que ces sujets fassent l'objet d'une discussion permettant aux différentes parties prenantes d'exprimer leurs points de vue, lors d'un point inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires.

III. INSCRIPTION DE PROJETS DE RESOLUTIONS A L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé à la Gérance d'inscrire sept projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée des actionnaires, portant sur la révocation et la nomination de membres du Conseil de surveillance (1), pour les motifs exposés ci-dessus. Les résolutions proposant la nomination de nouveaux membres sont accompagnées des informations requises par l'article R.225-83 al 5 du Code de commerce (2).

1) TEXTES DES PROJETS DE RESOLUTIONS

- A. Révocation de Monsieur Olivier Heckenroth de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
- B. Révocation de Madame Chantal Mazzacurati de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;

- C. Révocation de Monsieur Alberto Pedrosa de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
- D. Nomination de Monsieur Patrick Molis en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans ;
- E. Nomination de Monsieur Philippe Berterottière en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans ;
- F. Nomination de Monsieur Pierre d'Harcourt en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans ;
- G. Nomination de Madame Natalie Laverne en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans.

RESOLUTION A - Révocation de Monsieur Olivier Heckenroth de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Olivier Heckenroth de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, avec effet immédiat.

RESOLUTION B - Révocation de Madame Chantal Mazzacurati de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Madame Chantal Mazzacurati de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, avec effet immédiat.

RESOLUTION C - Révocation de Monsieur Alberto Pedrosa de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Alberto Pedrosa de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, avec effet immédiat.

Résolution D - Nomination de Monsieur Patrick Molis en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, nomme Monsieur Patrick Molis en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 qui se tiendra en 2027.

Monsieur Patrick Molis a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Résolution E - Nomination de Monsieur Philippe Berterottière en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, nomme Monsieur Philippe Berterottière en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une

durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 qui se tiendra en 2027.

Monsieur Philippe Berterottière a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Résolution F - Nomination de Monsieur Pierre d'Harcourt en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, nomme Monsieur Pierre d'Harcourt en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 qui se tiendra en 2027.

Monsieur Pierre d'Harcourt a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Résolution G - Nomination de Madame Nathalie Laverne en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, nomme Madame Nathalie Laverne en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 qui se tiendra en 2027.

Madame Nathalie Laverne a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

2) INFORMATIONS RELATIVES AUX CANDIDATS, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 225-83 ALINEA 5 DU CODE DE COMMERCE

PATRICK MOLIS

Informations générales

Nom : MOLIS
Prénom : Patrick
Nationalité : Française
Date de naissance : 09/02/1958

Références et activités professionnelles

- M. Patrick Molis est le président de la CNN, successeur de la Navale Worms, branche historique du Groupe Worms fondé au 19ème siècle et spécialisé dans le transport maritime et la logistique, notamment pétrolière. CNN a été acquis en 1999 par Patrick Molis et son management.
- Les activités de CNN ont été les suivantes depuis cette date :
 - Logistique pétrolière terrestre au travers de la Compagnie Industrielle Maritime et de TRAPIL, sociétés exploitant des terminaux pétroliers, du stockage de pétrole brut et raffiné, des stockages de distribution et le principal réseau de pipeline en France.

- Transport maritime spécialisé sur les navires rouliers au profit d'Arianespace, d'Airbus, de l'Etat major des Armées, etc...
- La maintenance de navires militaires (CNN-MCO).
- Héli-Union, société exploitant des hélicoptères pour les liaisons avec les plateformes pétrolières et gazières en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie et ayant une activité de maintenance en condition opérationnelle d'hélicoptères au profit des Armées françaises.

Officier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur

Diplômes

- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris : 1978
- Maîtrise de Droit des Affaires de Paris X Nanterre : 1979
- Ancien élève de l'ESSEC
- Ancien élève de l'Ecole Nationale de l'Administration : 1981 – 1983

Postes et fonctions actuellement occupés

Président de la société COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION

Administrateur de :

- TELMA SAS : depuis 2022
- SMART GOOD THINGS HOLDING : depuis 2023
- Euronav : depuis 2023
- SABENA TECHNICS depuis 2022

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

De 2013 à 2022 : PDG de la société HELI-UNION

Nombre d'actions de RUBIS SCA détenues

169.468 actions

PHILIPPE BERTEROTTIERE

Informations générales

Nom : BERTEROTTIERE

Prénom : Philippe

Nationalité : Française

Date de naissance : 25/10/1957

Références et activités professionnelles

Diplômé de l'école HEC et de l'IEP Paris.

Entre 1982 et 1988, il a travaillé pour Airbus en tant que négociateur de contrats puis directeur du développement commercial.

En 1988, il a rejoint le groupe Matra en tant que directeur des ventes pour l'Asie au sein de la division défense.

Entre 1992 et 2009, il a rejoint Arianespace où il a occupé différentes fonctions commerciales avant d'être directeur commercial et membre du comité exécutif.

Depuis avril 2009, il a rejoint Gaz Transport et Technigaz (GTT) et a été nommé Président Directeur Général.

GTT est une société cotée à Paris (SBF120), leader mondial des technologies de confinement pour le transport maritime et le stockage du gaz naturel liquéfié. GTT est également en pointe sur le développement de l'utilisation et de la logistique de l'hydrogène. Philippe Berterottière est Officier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Depuis Novembre 2022, Philippe Berterottière est également Président du Comité Stratégique de la Filière « Industriels de la Mer » et vice-président du GICAN.

HEC - promotion 1982

Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris - promotion 1981

Diplômes

Postes et fonctions actuellement occupés

Depuis avril 2009, il a rejoint GTT et a été nommé Président Directeur Général

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années

Néant

Nombre d'actions de RUBIS SCA détenues

13.000 actions

PIERRE D'HARCOURT

Informations générales

Nom : D'HARCOURT

Prénom : Pierre

Nationalité : Française

Date de naissance : 06/08/1958

Références et activités professionnelles

Oct.2010

Février 2024

Groupe Ballande (Directeur Finances, Développement, Gouvernance)

Seul gérant pour tous ces actifs pendant 14 ans

juill 02-oct 2010

Colonne Vendôme Associé

Janv 01-juill 2002

Caisse des dépôts développement (C3D), Directeur d'un fonds d'investissement dans de jeunes entreprises technologiques

juill 96 – janv 01

Crédit Commercial de France puis HSBC, Directeur

sept 87 – sept 93

Banque Eurofin, Directeur des Opérations Financières puis Eurofin & Cie, Associé-gérant

juin 84 – sept 87

Ministère de l'Économie et des Finances (DREE)
Sous-direction du Proche-Orient

Diplômes

1982-1984

1979

1978-1980

1975-1978

École Nationale d'Administration (ENA)

Licence en Droit

Hautes Études Commerciales (HEC)

Institut d'Études Politiques (IEP Paris)

Postes et fonctions actuellement occupés Membres du Conseil d'Administration de :

- Président et actionnaire principal de Successive, entreprise spécialisée dans les prestations vidéo sur Internet
- Administrateur du groupe hôtelier Les Hôtels Baverez coté depuis 1996

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années Administrateur d'une société de whisky en Ecosse

Nombre d'actions de RUBIS SCA détenues 100 actions

NATALIE LAVERNE

Informations générales Nom : LAVERNE
Prénom : Natalie
Nationalité : Franco-Portugaise
Date de naissance : 10/04/1964

Références et activités professionnelles Madame Natalie Laverne commence sa carrière chez Philips, puis rejoint en 1997 la Setaf Saget, en qualité de Directrice comptable, puis Directrice Générale Déléguée. La Setaf Saget, armateur français fondé en 1968, a construit au fil du temps une expertise reconnue sur le marché du vrac sec et plus particulièrement dans l'exploitation des navires Supramax pour le fret de marchandises spécifiques. En 2017, Madame Natalie Laverne rejoint Jaccar Holdings, en qualité de CFO, une holding diversifiée et investie dans le maritime, services à l'offshore pétrolier (Bourbon), pêche (Sapmer), exploitation de navires dans le secteur du gaz et du vrac sec (Greenship) et d'autres investissements à Singapour, au Vietnam, en Chine et aux Seychelles. Madame Laverne devient Présidente de Greenship Gas France de mai 2020 à avril 2024 et membre actif de l'association Armateurs de France

Diplômes Diplôme Gestion comptabilité finance

Postes et fonctions actuellement occupés CFO (Chief Financial Officer) de Jaccar Holdings, Présidente de Greenship Gas France, Présidente de Setaf SAS

Autres fonctions exercées au cours des cinq dernières années Néant

Nombre d'actions de RUBIS SCA détenues 100 actions